Echelle SCIM-3

Introduction

L'échelle MIF (Mesure d'indépendance fonctionnelle) avait été conçue essentiellement pour l'évaluation de l'indépendance des patients neurologiques notamment les hémiplégies et autres pathologies. En l'absence d'une échelle spécifique pour le traumatisé médullaire, elle a été adoptée par ISNCSCI [1] (International Standards for Neurological Classification of Spinal Cord Injury) en 1992 dans le cadre de l'évaluation clinique et du suivi du traumatisé médullaire. Cette échelle faisait partie intégrante de l'évaluation adoptée par l'ASIA (Americanspinal cord association) jusqu'en 2000.

L'échelle

L'échelle SCIM (Spinal Cord Independance Measure) a été conçue pour mieux définir le handicap du traumatisé médullaire. La 3ème version [2] fait suite à la 2ème qui a été publiée en 2002.

Cotation

Chaque réponse a une valeur de points. Pour chaque chapitre principal on obtient score global. Une personne complètement indépendante obtient un score total de 100 points.

Soins corporels

1. Alimentation (couper, ouvrir les récipients, verser, apporter les aliments à la bouche, manger, tenir une tasse remplie)

0. Nécessite une alimentation parentérale, gastrostomie ou une assistance complète pour l'alimentation orale.
1. A besoin d'une assistance partielle pour manger et/ou boire, ou pour mettre un moyen auxiliaire (MA) (manchette, bracelet).
2. Alimentation autonome ; a besoin de MA ou assistance pour couper les aliments et/ou verser un liquide et/ou ouvrir un récipient.
3. Boit et mange seul sans aide ou MA.

2. Douche (se savonner, se laver, sécher le corps et la tête, manipuler le robinet). A- haut du corps ; B- bas du corps

A. 0. Nécessite une assistance totale
1. Nécessite une assistance partielle
2. Se lave seul moyennant des dispositifs adaptés ou dans un environnement adapté (ex : barres, chaise de douche)
3. Se lave seul, n'a pas besoin de dispositifs adaptés ou d'un environnement adapté (inhabituels pour les personnes saines)

B. 0. Nécessite une assistance totale
1. Nécessite une assistance partielle
2. Se lave seul moyennant des dispositifs adaptés ou dans un environnement adapté
3. Se lave seul, n'a pas besoin de dispositifs ou d'un environnement adapté

3. Habillage (habits, chaussures, orthèses : habillage, déshabillage, mettre orthèses). A-haut du corps B-bas du corps

A. 0. Nécessite une assistance totale
1. Nécessite une assistance partielle pour les habits sans boutons/fermeture Eclair/lacets)
2. Indépendant pour habits avec boutons/fermeture éclair/lacets) : a besoin de dispositifs adaptés ou aménagement spécial
3. Indépendant pour habits avec boutons/fermeture éclair/lacets) : n'a pas besoin de MA ou aménagement spécial
4. Met n'importe quel habit seul : n'a pas besoin de MA/ aménagement spécial

B. 0. Nécessite une assistance totale
1. Nécessite une assistance partielle pour les habits sans boutons/fermeture Eclair/lacets)
2. Indépendant pour habits avec boutons/fermeture éclair/lacets) : a besoin de dispositifs ou environnement adapté(s)
3. Indépendant pour habits avec boutons/fermeture éclair/lacets sans dispositifs ou environnement adapté(s) : a besoin d'assistance, MA ou aménagement spécial seulement pour boutons/fermeture éclair/lacets
4. Met n'importe quel habit seul : n'a pas besoin de MA/ aménagement spécial

4. Toilette (se laver les mains et le visage, se brosser les dents, se raser, se maquiller, se peigner les cheveux)

0. Assistance totale
1. Assistance partielle
2. Indépendant avec des dispositifs adaptés
3. Indépendant sans dispositifs adaptés

Sous-total (idem version 2 : 0-20)

Respiration et soins des sphincters

5. Respiration

0. A besoin d'une trachéotomie et ventilation assistée (permanente ou intermittente)
2. Respiration autonome avec trachéotomie : a besoin d'O_2 , assistance importante pour tousser et les soins de la trachéotomie
4. Respiration autonome avec trachéotomie : a besoin de peu d'assistance pour tousser ou pour les soins de la trachéotomie
6. Respiration autonome sans trachéotomie : a besoin d'O_2 , assistance importante pour Tousser, un masque (ex. peep) ou ventilation assistée permanente ou intermittente (bipap)
8. Respiration autonome sans trachéotomie : a besoin de peu d'assistance ou stimulation pour tousser
10. Respiration autonome sans assistance ou appareil/aide

6. Gestion des sphincters – la vessie

0. Cathéter urinaire à demeure.
4. Résidu post-mictionnel > 100 ml ; pas de cathétérisme régulier ou cathétérisme intermittent assisté
6. Résidu post-mictionnel < 100 ml ou cathétérisme intermittent autogène ; a besoin d'aide pour l'application d'un moyen de vidange
9. Cathétérisme intermittent ; utilise un collecteur externe ; n'a pas besoin d'aide pour son application
11. Cathétérisme intermittent ; continent entre les sondages ; n'a pas besoin d'un collecteur externe
13. Résidu post-mictionnel < 100 ml ; a besoin d'un collecteur externe ; n'a pas besoin d'aide pour la vidange vésicale
15. Résidu post-mictionnel < 100 ml ; continent ; n'utilise pas d'un collecteur externe

7. Gestion des sphincters – l'intestin

0. Exonération des selles irrégulière ou à un moment inapproprié, exonération peu fréquente (moins d'une fois tous les 3 jours)
5. Exonération des selles régulière, choix du moment adéquat, a besoin d'assistance (par ex. mettre un suppositoire) ; incontinence/accident rare (< 2 fois par mois)
8. Exonération régulière, sans assistance ; incontinence/accident rare (< 2 fois par mois)
10. Exonération régulière, sans assistance ; pas d'incontinence/accident

8. Utilisation des toilettes (hygiène du périnée, ajustement des habits avant/après, utilisation de protections)

0. Assistance totale
1. Assistance partielle ; ne peut se laver seul
2. Assistance partielle, peut se laver seul
4. Indépendant dans toutes les tâches, nécessite MA ou installation spéciale (ex. barres)
5. Indépendant sans MA ni installation spéciale

Sous-total (0- 40)

Mobilité (chambre et toilette)

9. Mobilité au lit et actions pour la prévention des escarres
0. Besoin d'assistance totale dans toutes les activités : tourner le haut et bas du corps dans le lit, s'asseoir, push-up en fauteuil, avec ou sans MA, mais sans aides électriques
2. Peut accomplir une de ces activités sans aide
4. Peut accomplir deux ou trois activités sans aide
6. Totalement indépendant pour toutes les activités de mobilité dans le lit et la Prévention des points d'appui

10. Les transferts: lit-chaise roulante (blocage des roues, manipulation des cale-pieds, enlèvement et ajustement des accoudoirs, transfert, soulèvement des pieds)
0. Assistance totale
1. Assistance partielle et/ou supervision, ou dispositif adapté (ex. planche)
2. Indépendance totale (ou n'a pas besoin d'une chaise roulante)

11. Les transferts: chaise – toilette – baignoire (si utilise une chaise percée – transfert de/à la ; si utilise une chaise roulante régulière - blocage des roues, manipulation des cale-pieds et des accoudoirs, transfert, soulèvement des pieds)
0. Assistance totale
1. Assistance partielle et/ou supervision ou une adaptation (ex. barre murale)
2. Indépendance totale (ou n'a pas besoin d'une chaise roulante)

Mobilité (à l'intérieur et à l 'extérieur)
12. Mobilité à l'intérieur
0. Assistance totale
1. A besoin d'une chaise électrique ou d'une assistance partielle pour manipuler une chaise manuelle
2. Indépendant en chaise roulante manuelle
3. A besoin d'une supervision à la marche (avec ou sans moyens auxiliaires)
4. Marche avec un cadre ou béquilles axillaires (en pendulaire)
5. Marche avec des cannes/2 bâtons (en alterné)
6. Marche avec un bâton
7. A seulement besoin d'attelle(s) jambière(s)
8. Marche sans moyens auxiliaires

13. Mobilité sur des distances modérées (10-100 m)
0. Assistance totale
1. A besoin d'une chaise électrique ou d'une assistance partielle pour manipuler une chaise manuelle
2. Indépendant en chaise roulante manuelle
3. A besoin d'une supervision à la marche (avec ou sans moyens auxiliaires)
4. Marche avec un cadre ou béquilles axillaires (en pendulaire)
5. Marche avec des cannes/2 bâtons (en alterné)
6. Marche avec un bâton
7. A seulement besoin d'attelle(s) jambière(s)
8. Marche sans moyens auxiliaires

14. Mobilité sur des distances modérées (plus de 100 m)
0. Assistance totale
1. A besoin d'une chaise électrique ou d'une assistance partielle pour manipuler une chaise manuelle
2. Indépendant en chaise roulante manuelle
3. A besoin d'une supervision à la marche (avec ou sans moyens auxiliaires)
4. Marche avec un cadre ou béquilles axillaires (en pendulaire)
5. Marche avec des cannes/2 bâtons (en alterné)
6. Marche avec un bâton
7. A seulement besoin d'attelle(s) jambière(s)
8. Marche sans moyens auxiliaires

15. Les escaliers
0. Ne peut pas monter ou descendre les escaliers
1. Monte et descend au moins 3 marches avec l'aide ou la supervision d'un tiers
2. Monte et descend au moins 3 marches à l'aide d'une main courante et/ou une canne/bâton
3. Monte et descend au moins 3 marches sans support ou supervision

16. Transferts : chaise roulante – voiture (approche de la voiture, blocage des roues, démontage des cale-pieds et des accoudoirs, transfert vers et du véhicule, rangement de la chaise et la sortir de la voiture)
0. Assistance totale
1. Assistance partielle et/ou supervision et/ou MA
2. Indépendance sans moyens auxiliaires (ou n'a pas besoin de chaise roulante)

17. Transferts sol-chaise roulante
0. Assistance totale
1. Transfert indépendant avec ou sans MA (ou n'a pas besoin de chaise roulante)

Sous-total (0- 40)

Trois sous-totaux sont calculés
Score SCIM total 100 points

Annexe 1 : Commentaires sur le mode d'emploi de la SCIM

- La SCIM est remplie à l'entrée, 1x/mois et à la sortie
- L'évaluation se base sur l'accomplissement régulier des différents items (capacité de faire réellement). En cas de doute, préférer la cotation inférieure.
- Pour chaque item, la description entre parenthèses précise l'évaluation des capacités du patient
- Rubriques 1-9 : complétées par les soins
- Rubriques 10, 11, 16 : complétées par les ergothérapeutes
- Rubriques 12, 13, 14, 15, 17 : complétées par les physiothérapeutes

01. Alimentation
- Le fait d'enlever la cloche sur l'assiette ou le couvercle sur la soupe ne fait pas partie de l'évaluation à moins que le patient restera toujours dépendant.

02. La douche
1 => dès qu'on doit laver une petite partie

03. Habillage
1 => corset /minerve et bas de contention font partie de l'habillage

07. Gestion des sphincters : l'intestin
En général :
10 => Le patient qui va à selles à titre préventif plusieurs fois par jour, sans incontinence.
10 => Le patient qui va à selles moins d'une fois tout les 3 jours mais qui choisi le moment
et n'a pas d'incontinence
0 => Idem précédents si il y a des fuites.
Pour le patient porteur d'une colostomie :
- La cotation est à 5 si le patient est dépendant pour les soins de la stomie (le nettoyage, l'appareillage et/ou les lavements).
- La cotation est à 10 si le patient est autonome même si on lui apporte le matériel.
- Ne pas tenir compte de la fréquence de l'incontinence anale ou de la fréquence du changement de la poche.

08. Utilisation des toilettes
2 => se nettoie partiellement = collabore
4 => a besoin du lit (environnement adapté) avant ou après pour déshabillage/habillage avant/après WC

10. Les transferts : lit-chaise roulante
La cotation pour les transferts lit-chariot plat est identique à la cotation lit-chaise

11. Les transferts : chaise-toilette-baignoire
0 => douche sur lit bleu, au lit

13. Mobilité à l'intérieur sur des distances modérées (dans la clinique)
2 => indépendance en chaise manuelle, arrive à franchir un seuil de 3 cm.

14. Mobilité à l'extérieur sur des distances modérées (en-dehors de la clinique)
2 => indépendance en chaise manuelle = capable de
- se déplacer sur sol irrégulier (pelouse,…)
- monter et descendre une pente à l'extérieur

- monter et descendre un trottoir

15. Les escaliers

Monte et descend au moins 3 marches… inclut

☐ le faire sur ses pieds

☐ mais également sur les fesses en poussant/tirant sa chaise

NB. Le transfert sol-chaise est coté dans l'item 17, donc ne pas en tenir compte pour la cotation de l'item 15